

COMITÉ DE L'AGRICULTURE

Vingt-septième session

28 septembre - 2 octobre 2020

Contributions du secteur de l'élevage à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD)

Résumé

Le secteur de l'élevage contribue directement ou indirectement à chacun des 17 objectifs de développement durable (ODD), en particulier aux ODD 1 (pas de pauvreté), 2 (Faim zéro), 3 (santé et bien-être), 5 (égalité entre les sexes), 8 (travail décent et croissance économique), 10 (inégalités réduites), 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et 15 (vie terrestre), dont les interactions sont complexes.

Le présent document propose un examen de ces interactions en fonction de quatre critères interdépendants: i) sécurité alimentaire, nutrition et alimentation saine; ii) croissance économique inclusive et amélioration des moyens de subsistance; iii) santé et bien-être des animaux; et iv) ressources naturelles et changement climatique. Les enjeux et les possibilités du secteur de l'élevage sont examinés pour chacun de ces critères, ainsi que les mesures prises pour contribuer à son développement durable et réaliser les cibles des ODD susmentionnés.

Des progrès ont certes été signalés pour la plupart des indicateurs des ODD liés à l'élevage dont la FAO est garante, mais les pays semblent être en retard dans la réalisation de l'ODD 2. Cette situation sera probablement accentuée par la pandémie de covid-19 et le ralentissement économique qui en découle.

Le présent document souligne qu'il est nécessaire d'adopter une approche globale et inclusive des politiques et des mesures techniques dans le secteur de l'élevage. Cette approche devrait associer toutes les parties prenantes du système alimentaire, renforcer la capacité des pays d'élaborer et d'utiliser des outils stratégiques, institutionnels et techniques cohérents fondés sur des données concrètes, produire des données analytiques et faciliter le dialogue sur les politiques.

Suite que le Comité est invité à donner

Le Comité est invité à:

- demander à la FAO de renforcer sa politique relative au secteur de l'élevage et son soutien technique aux Membres en utilisant une approche intégrée qui contribue favorablement aux ODD, tout en tenant compte des interactions complexes entre ce secteur et les ODD, notamment dans le cadre de l'*Initiative Main dans la main*;
- demander à la FAO d'élaborer des directives facultatives pour accroître la productivité des petits éleveurs et améliorer leur contribution à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'élimination de la pauvreté;
- demander à la FAO de mener des évaluations mondiales complètes et fondées sur des données concrètes de la contribution de l'élevage à la nutrition et à une alimentation saine;
- demander à la FAO d'élaborer des données, des connaissances et des outils appropriés pour aider les pays à élaborer et à mettre en œuvre des politiques en matière d'élevage et des investissements en rapport avec la réalisation des ODD.

Pour toute question concernant le contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M^{me} Helena Semedo
Directrice générale adjointe
Tél.: +39 06 5705 2060

I. Introduction

1. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est un appel à l'action lancé aux pays et aux parties prenantes pour mettre fin à la pauvreté tout en protégeant la planète. Il couvre les trois volets du développement durable que sont la croissance économique, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement.

2. Le secteur de l'élevage contribue à chacun des ODD, en particulier aux ODD 1 (pas de pauvreté), 2 (Faim zéro), 3 (santé et bien-être), 5 (égalité entre les sexes), 8 (travail décent et croissance économique), 10 (inégalités réduites), 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et 15 (vie terrestre). Le présent document passe en revue ces contributions dans quatre grands domaines d'activité: i) sécurité alimentaire, nutrition et alimentation saine, ii) croissance économique inclusive et amélioration des moyens de subsistance, iii) santé et bien-être des animaux, et iv) ressources naturelles et changement climatique. Il résume les défis à relever et les opportunités à saisir, passe en revue les actions entreprises par la FAO et d'autres parties prenantes, présente les domaines prioritaires s'agissant des mesures stratégiques et techniques et souligne la nécessité d'adopter une approche globale et inclusive de ces mesures dans le domaine de l'élevage, en tenant compte de leurs interactions complexes.

II. Sécurité alimentaire, nutrition et alimentation saine

A. Enjeux et possibilités

3. Dans le monde, plus de 800 millions de personnes souffrent de faim chronique et des milliards d'autres sont confrontées à d'autres formes de malnutrition. Les femmes enceintes et les jeunes enfants sont particulièrement vulnérables. La faim et la malnutrition exacerbent la pauvreté en entravant le développement cognitif des enfants et en réduisant la productivité du travail des adultes, ce qui contraint les familles à subsister sans pouvoir faire de projets pour l'avenir. Les pays sont actuellement en retard dans la réalisation de l'objectif Faim zéro¹ et la pandémie de covid-19 aggravera les difficultés².

4. Les aliments d'origine animale sont riches en énergie et en protéines³ et contiennent de nombreux autres nutriments essentiels. Les espèces et races animales sont adaptées aux environnements les plus divers, de sorte que le secteur peut contribuer de manière significative à l'éradication de la faim et de la malnutrition, notamment dans des zones qui ne sont pas favorables à la production végétale.

5. À l'échelle mondiale, les produits de l'élevage représentent 34 pour cent des apports en protéines et 17 pour cent des apports caloriques de l'alimentation, mais cette contribution n'est pas répartie équitablement entre les régions. Les systèmes alimentaires fournissent des calories bon marché à une grande partie des habitants de la planète, souvent sans accorder l'attention voulue à la nutrition et à une alimentation saine, ce qui alourdit le fardeau de la malnutrition sous toutes ses formes. Il est par ailleurs indispensable d'assurer la sécurité sanitaire des aliments.

B. Ce que fait la FAO

6. Aider les pays à atteindre l'ODD 2 est le principal objectif de la FAO, dont les activités consistent notamment à assurer une bonne alimentation en veillant à la cohérence des politiques relatives aux systèmes alimentaires, à cibler les groupes vulnérables, notamment les enfants, au moyen

¹ <http://www.fao.org/sdg-progress-report/fr/>.

² FAO. 2020. Note technique sur la covid-19 et la sécurité alimentaire.

³ FAO/OMS. Régimes alimentaires sains et durables. Principes directeurs. 2019. <http://www.fao.org/documents/card/fr/c/ca6640fr/>.

de repas scolaires⁴, à mettre à la disposition des décideurs des données sur la composition et la qualité des aliments⁵ et à aider les pays à élaborer des directives sur l'alimentation⁶.

7. Les activités de la FAO visant à lutter contre la faim et la malnutrition continuent d'être encouragées aux niveaux national, sous-régional et régional. En coopérant étroitement avec les pays et les communautés économiques régionales, les bureaux décentralisés de l'Organisation contribuent directement à améliorer la productivité de l'élevage et, par conséquent, la nutrition et la sécurité alimentaire.

8. La FAO, par l'intermédiaire de la Commission du Codex Alimentarius, apporte son soutien à l'application des normes de celle-ci en renforçant les capacités nécessaires pour assurer la sécurité sanitaire des aliments pour animaux et des denrées alimentaires d'origine animale.

C. Domaines prioritaires des mesures stratégiques et techniques

9. La productivité des petits producteurs doit doubler d'ici à 2030⁷ pour améliorer leur état nutritionnel et la sécurité alimentaire de leurs concitoyens. Concernant l'élevage, l'écart de productivité peut être comblé par l'adoption de pratiques novatrices appuyées par des politiques incitatives.

10. Afin de prendre des décisions éclairées, il faut disposer d'éléments concrets et de données scientifiques. Il est donc urgent d'élaborer un document consensuel qui présente une évaluation complète de la contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire et à la nutrition au niveau mondial, en particulier pour les milliards de personnes qui souffrent de la faim et de la malnutrition.

III. Améliorer les moyens d'existence et favoriser une croissance économique inclusive

A. Enjeux et possibilités

11. Environ 10 pour cent de la population mondiale vit dans l'extrême pauvreté. Cette proportion a constamment diminué au cours des dernières années⁸ mais la pauvreté augmentera probablement, en raison du ralentissement économique sans précédent provoqué par la pandémie de covid-19⁹.

12. Les chaînes d'approvisionnement de la filière élevage constituent la troisième source de revenus la plus importante au monde, après la production végétale et l'emploi non agricole. À l'échelle mondiale, plus d'un milliard de personnes en sont tributaires pour leur subsistance. Les petits éleveurs et les éleveurs pastoraux représentent une grande partie des éleveurs. Sur la planète, environ 600 millions de pauvres élèvent des animaux et sont vulnérables au climat et aux chocs liés aux conflits. La migration est un mécanisme d'adaptation courant lorsque d'autres sources de revenus ne sont pas viables.

13. Les animaux d'élevage sont un atout pour résister aux chocs économiques et se procurer des revenus. Ils soutiennent en outre la production végétale grâce aux effluents utilisés comme engrais, aux travaux de labour et au transport. Ils stimulent également la demande d'autres biens et services et favorisent la transformation économique. La demande mondiale de produits d'origine animale devrait augmenter de 50 pour cent d'ici à 2050, ce qui ouvrira de nouvelles perspectives économiques. Toutefois, la capacité de tirer parti de ces possibilités n'est pas répartie équitablement. En effet, les petits producteurs ont un faible pouvoir de négociation sur les marchés des intrants ou des extrants et un accès limité aux régimes de protection sociale. Nombre de ces petits exploitants sont des femmes et

⁴ <http://www.fao.org/publications/card/fr/c/CA4091FR>.

⁵ <http://www.fao.org/nutrition/evaluation-nutritionnelle/fr/>.

⁶ <http://www.fao.org/nutrition/education-nutritionnelle/food-dietary-guidelines/home/fr/>.

⁷ Cible 2.3 de l'ODD.

⁸ https://unstats.un.org/sdgs/report/2019/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2019_French.pdf.

⁹ <https://blogs.worldbank.org/opendata/impact-covid-19-coronavirus-global-poverty-why-sub-saharan-africa-might-be-region-hardest> (en anglais).

celles-ci ont souvent plus de difficultés à accéder aux ressources de production, au crédit, aux savoirs, à l'information et aux marchés. La participation des jeunes à l'agriculture est également en baisse. Les éleveurs pastoraux sont souvent marginalisés et ne sont pas pris en compte dans les politiques et programmes nationaux.

B. Ce que fait la FAO

14. La FAO élabore des directives et des manuels pour améliorer le développement des chaînes de valeur^{10 11} ainsi que les pratiques sanitaires et d'élevage. Elle renforce les capacités au niveau local pour promouvoir les meilleures pratiques et faciliter leur partage.

15. La FAO coopère avec plusieurs partenaires pour aider les pays à élaborer des plans-cadres axés sur l'élevage en recensant les possibilités d'investissement les plus importantes et les plus stratégiques et en contribuant à transformer durablement le secteur de l'élevage.

16. La FAO aide les gouvernements à étendre les régimes de protection sociale aux petits éleveurs, y compris les éleveurs pastoraux. Elle encourage l'inclusion économique des petits exploitants en favorisant leur intégration dans les chaînes de valeur et la diversification de leurs sources de revenus.

17. La FAO supervise la Plateforme des connaissances pastorales¹² pour unifier et autonomiser les éleveurs et coopère avec les communautés pastorales en vue d'améliorer leurs pratiques en matière de production et de sécurité sanitaire et, partant, leur accès aux marchés nationaux et internationaux.

C. Domaines prioritaires des mesures stratégiques et techniques

18. L'augmentation de la productivité de l'élevage et sa meilleure intégration dans la production végétale sont des moyens de renforcer la viabilité du secteur. Une mise en œuvre efficace et cohérente des politiques est nécessaire pour faire en sorte que les gains de productivité et les avantages financiers qui en découlent soient équitables et ne compromettent pas la santé et le bien-être des animaux, la santé humaine ou la durabilité environnementale.

19. Les mesures de soutien aux petits producteurs doivent s'appuyer sur une approche globale et inclusive tout au long de la chaîne de valeur. Des changements politiques et institutionnels complémentaires, tels que des systèmes participatifs de conseil et de vulgarisation, l'établissement de liens entre la recherche et l'innovation et les marchés locaux, ainsi que l'accès au crédit et à l'assurance, doivent être intégrés¹³.

20. Des coopératives et d'autres types d'associations de producteurs devraient être créés ou renforcés pour améliorer la représentation des petits exploitants dans les processus d'élaboration des politiques, ainsi que leur pouvoir de négociation et leur accès aux intrants et aux marchés.

IV. Santé et bien-être des animaux

A. Enjeux et possibilités

21. Le fardeau des zoonoses pour la santé humaine est élevé et représente environ 2,7 millions de décès par an. Cependant, de nombreuses maladies animales qui ne sont pas des zoonoses causent de lourdes pertes économiques dans la production animale (en moyenne 25 pour cent au niveau mondial). Par exemple, les incidences économiques annuelles de la peste des petits ruminants et de la fièvre aphteuse dans les régions endémiques de la planète ont été estimées respectivement à 2,1 milliards et à

¹⁰ <http://www.fao.org/3/ca5717en/ca5717en.pdf> (en anglais).

¹¹ <http://www.fao.org/3/i1103f/i1103f.pdf>.

¹² <http://www.fao.org/pastoralist-knowledge-hub/fr/>.

¹³ Devaux, A., Torero, M., Donovan, J., et Horton, D. 2018. Agricultural innovation and inclusive value-chain development: a review. *Journal of Agribusiness in Developing and Emerging Economies*. DOI:10.1108/JADEE-06-2017-0065.

plus de 12 milliards d'USD. Souvent, les vaccins et autres outils de lutte contre les maladies ne sont pas disponibles au moment et à l'endroit où ils sont nécessaires.

22. Les maladies perturbent également la participation des pays au commerce international et mettent en péril la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance. En outre, l'intensification de la production animale entraîne souvent une utilisation accrue des antimicrobiens, ce qui contribue à l'apparition de la résistance à ces produits.

23. Les pratiques visant à accroître la rentabilité à court terme de la production animale peuvent altérer le bien-être des animaux, avoir une incidence sur leur immunité et leur productivité et les rendre plus vulnérables aux maladies. Dans de nombreux pays, les politiques, normes et pratiques en matière de bien-être animal sont mises en œuvre de façon inappropriée.

B. Ce que fait la FAO

24. La FAO travaille en étroite collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) pour mettre en œuvre conjointement l'approche «Un monde, une santé», qui vise à traiter de manière globale les menaces de maladies à l'interface entre l'homme, les animaux et l'environnement. La FAO promeut et appuie les plateformes Un monde, une santé aux niveaux national, régional et mondial afin de faire face aux menaces sanitaires d'origine animale et aux risques liés aux interactions entre l'homme et la faune et la flore sauvages.

25. Dans le cadre des crises qui surviennent dans la filière alimentaire, le système de prévention des urgences (EMPRES) détecte les menaces qui pourraient peser sur les chaînes de valeur et les marchés et propose des mesures d'atténuation fondées sur des éléments concrets.

26. La FAO prône une approche progressive de toutes les grandes maladies à fort impact¹⁴. Les stratégies globales de lutte contre la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants sont appuyées par des secrétariats techniques conjoints de l'OIE et de la FAO, ainsi que par les secrétariats de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse et le programme de lutte contre la trypanosomiase africaine.

27. La FAO, notamment par l'intermédiaire de sa division conjointe avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)¹⁵, renforce les capacités des États membres en matière de diagnostic, de surveillance et de lutte contre les maladies des animaux d'élevage. Elle contribue largement au Programme d'action mondial en faveur de la sécurité sanitaire et aux programmes sur les menaces pandémiques émergentes afin de renforcer les capacités de prévention, de détection et de lutte contre les zoonoses prioritaires.

28. En collaboration avec l'OIE et l'OMS, la FAO contribue à la conception et à la mise en œuvre de plans d'action nationaux visant à contrer la menace que représente la résistance aux antimicrobiens dans au moins 35 pays. Elle contribue également à l'application de bonnes pratiques d'élevage et à la lutte contre les maladies qui sont importantes sur le plan économique et qui favorisent l'utilisation des antimicrobiens.

29. La FAO plaide en faveur d'un meilleur bien-être des animaux et de pratiques qui bénéficient aussi bien aux animaux qu'à leurs éleveurs. Dans la logique de l'approche «Un monde, une santé», la FAO a adopté celle d'un seul bien-être, afin de tenir compte de l'interconnexion entre le bien-être animal, le bien-être humain et l'environnement physique et social.

¹⁴ Voir le document Prévenir et prévenir les maladies et les organismes nuisibles à fort impact touchant les animaux et les végétaux, et y faire face (COAG/2020/6).

¹⁵ <https://www.iaea.org/fr/themes/elevage>.

C. Domaines prioritaires des mesures stratégiques et techniques

30. Il est essentiel d'engager un dialogue multipartite pour remédier à la pénurie mondiale de vaccins contre les maladies animales et fournir des orientations appropriées et actualisées sur les soins de santé animale de base.

31. L'élaboration et la mise en œuvre de politiques cohérentes et inclusives à l'échelon national sont nécessaires pour améliorer les soins de santé et l'application de normes appropriées en matière d'élevage et de bien-être, dans le cadre d'une approche englobant le concept Un monde, une santé et les systèmes alimentaires durables. D'autres domaines prioritaires pour les travaux sur les politiques et sur le plan technique sont présentés dans le document de travail intitulé Prévenir et prévoir les maladies et les organismes nuisibles à fort impact touchant les animaux et les végétaux, et y faire face (COAG/2020/06).

V. Ressources naturelles et changement climatique¹⁶

A. Enjeux et possibilités

32. Les animaux d'élevage sont les plus grands utilisateurs de terres agricoles. Bien qu'une grande partie des prairies ne puissent pas être cultivées, une mauvaise gestion des pâturages entraîne une dégradation des terres et un appauvrissement de la biodiversité. Ces animaux consomment environ un tiers de la production céréalière mondiale mais les fourrages grossiers comme l'herbe et les résidus de récolte et d'autres sous-produits agro-industriels sont aussi d'importantes sources d'alimentation. Dans certaines régions, l'expansion des terres arables au détriment de la forêt est déterminée par la demande fourragère.

33. Les animaux d'élevage contribuent aux émissions de gaz à effet de serre (14,5 pour cent des émissions anthropiques totales) et utilisent des quantités importantes d'eau douce dans le monde. Il est néanmoins possible de réduire les effets négatifs de l'élevage sur l'environnement et d'améliorer la prestation des services écosystémiques en adoptant des solutions fondées sur la nature, des pratiques optimales et des innovations. L'élevage joue un rôle particulièrement important dans les solutions climatiques élaborées pour l'agriculture.

34. Le changement climatique peut entraîner une perte considérable de productivité et une dégradation de la santé et du bien-être des animaux. Il peut également avoir une incidence sur les caractéristiques des maladies et rendre les épidémies plus difficiles à maîtriser.

35. L'élevage peut contribuer à la conservation de la biodiversité et des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi qu'à d'importantes fonctions écosystémiques. On déplore cependant un appauvrissement continu de la diversité des animaux d'élevage¹⁷.

B. Ce que fait la FAO

36. La FAO met au point des outils, des méthodes et des protocoles pour évaluer les incidences des systèmes d'élevage sur l'environnement et recenser les meilleures pratiques qui existent dans les pays¹⁸. Elle renforce les capacités des gouvernements, des éleveurs, du secteur privé et des institutions de financement pour qu'ils utilisent ces outils dans le cadre des inventaires nationaux de gaz à effet de serre et accèdent aux plans de financement et d'investissement climatiques qui permettent d'adopter les meilleures pratiques.

¹⁶ Voir, pour de plus amples détails, le document Élevage, utilisation des ressources naturelles, changement climatique et environnement (COAG/2020/INF/5).

¹⁷ <http://www.fao.org/3/a-i4787e.pdf> (en anglais).

¹⁸ Outil pour l'évaluation des performances de l'agroécologie, <http://www.fao.org/agroecology/tools-tape/fr/>, Modèle de comptabilité environnementale pour le secteur de l'élevage applicable à l'échelle mondiale, <http://www.fao.org/gleam/fr/>.

37. La FAO, qui est l'organisation garante de plusieurs indicateurs des ODD liés au changement climatique et aux ressources naturelles, enrichit la base de connaissances et d'éléments concrets en réalisant des évaluations et en étudiant les impacts des solutions techniques pour améliorer la performance environnementale du secteur. Il s'agit notamment de publications¹⁹, de notes d'orientation²⁰ et de contributions aux activités du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et aux processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) tels que l'initiative de collaboration sur l'agriculture de Koronivia.

38. La FAO aide les pays à mettre en œuvre le Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques²¹ en fournissant un appui technique et stratégique et en surveillant l'état de ces ressources, notamment par le biais du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques, qui contient des données pour le calcul des indicateurs 2.5.1b et 2.5.2 des ODD.

39. La FAO expérimente et valide les meilleures pratiques qui permettent d'améliorer l'efficacité du secteur et les interactions entre l'élevage et l'environnement, dans le cadre de projets et d'un appui à la transposition de ces pratiques à une plus grande échelle, ainsi qu'aux investissements. Elle fournit des plateformes visant à faciliter les processus intergouvernementaux et les partenariats multipartites pour mieux intégrer les questions environnementales dans des objectifs de durabilité plus larges.

C. Domaines prioritaires des mesures stratégiques et techniques

40. La résilience des petits producteurs doit être renforcée en diversifiant les revenus et les ressources, en adaptant la génétique et en améliorant les pratiques d'élevage. Les politiques d'élevage doivent être élaborées en tenant compte des services écosystémiques que les systèmes de production animale exploitent et fournissent.

41. Il importe également d'améliorer la productivité pour réduire les effets négatifs du secteur sur l'environnement. En particulier, un élevage à faible émission de carbone et des gains d'efficacité accrus dans l'utilisation des ressources pourraient se traduire par une réduction jusqu'à 30 pour cent des émissions du secteur.

42. Les programmes communautaires devraient bénéficier d'un appui car ils sont une approche efficace de l'utilisation et du développement durables des races animales. Ces programmes devraient être intégrés à une meilleure gestion d'autres formes de biodiversité agricole et naturelle.

43. En outre, la promotion de pratiques de pâturage régénératrices et la remise en état des parcours dégradés peuvent contribuer à piéger le carbone et à stocker celui-ci dans le sol tout en améliorant la biodiversité et la qualité de l'eau, en particulier dans les systèmes de pâturage extensifs. Par ailleurs, l'amélioration de la gestion des effluents d'élevage peut éviter les pertes d'éléments nutritifs et contribuer à la santé des sols. Ces effluents peuvent être utilisés dans la digestion anaérobie pour générer du biogaz et de l'énergie.

44. L'extension des superficies destinées à la production d'aliments pour animaux ou aux pâturages au détriment des forêts doit être stoppée afin de lutter contre les effets du changement climatique et d'inverser la tendance à l'appauvrissement de la biodiversité. On peut y parvenir grâce à la conservation et à l'utilisation d'aliments de remplacement.

¹⁹ Lutter contre le changement climatique grâce à l'élevage, <http://www.fao.org/3/a-i3437f.pdf>; More Fuel for the Food/Feed Debate (alimenter le débat sur l'alimentation humaine et animale),

http://www.fao.org/ag/againfo/home/en/news_archive/2017_More_Fuel_for_the_Food_Feed.html.

²⁰ Shaping the future of livestock (façonner le futur de l'élevage), <http://www.fao.org/publications/card/en/c/I8384EN/>; Livestock and agroecology (élevage et agroécologie) <http://www.fao.org/3/I8926EN/i8926en.pdf>; Five practical actions towards low-carbon livestock (cinq mesures pratiques aux fins d'un élevage sobre en carbone),

<http://www.fao.org/3/ca7089en/ca7089en.pdf>.

²¹ <http://www.fao.org/3/a1404e/a1404e00.htm>.

45. Les solutions visant à réduire les incidences négatives de l'élevage sur l'environnement exigent des actions coordonnées, des incitations et des politiques adéquates, y compris des réglementations et des mesures favorables au marché.

VI. Synergies, compromis et nécessité d'adopter des approches intégrées

46. Le rapport de la FAO intitulé L'élevage mondial – Transformer le secteur de l'élevage grâce aux objectifs de développement durable²² passe en revue la contribution du secteur de l'élevage à chacun des ODD. Le secteur de l'élevage a des interactions complexes avec ces objectifs, ce qui fait de leur réalisation une tâche ambitieuse²³ qui exige une approche intégrée et globale.

47. L'amélioration de la santé animale est par exemple complémentaire de l'amélioration de la productivité. L'amélioration de la productivité peut, quant à elle, renforcer la nutrition et la santé humaines, ainsi que les moyens de subsistance. Elle suppose aussi une plus grande efficacité, une utilisation moindre des ressources naturelles et un impact moins négatif sur l'environnement et le climat.

48. Cependant, de nombreux ODD et cibles peuvent aussi être une source de conflits et nécessiter des arbitrages. Une forte augmentation de la production animale, même si celle-ci est plus efficace, peut accroître l'utilisation des ressources et intensifier la concurrence pour celles-ci. Or la rareté des facteurs de production dans les pays en développement peut empêcher les petits éleveurs de bénéficier d'une croissance rapide du secteur de l'élevage. En outre, une surexploitation des ressources naturelles pour accroître la production à court terme pourrait réduire la productivité à long terme.

49. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est considéré comme un programme intégré et un ensemble indivisible dans lequel les dimensions sociales, environnementales et économiques du développement durable sont étroitement liées et concernent l'ensemble du cadre. À cette fin, la FAO propose 20 actions interdépendantes dans lesquelles l'alimentation et l'agriculture, les moyens de subsistance des populations et la gestion des ressources naturelles sont abordés comme un tout²⁴. Il est donc nécessaire d'adopter une stratégie intégrée et globale de l'élevage, ainsi qu'une approche technique tenant compte des contributions simultanées, des effets de rétroaction, de la dynamique, des synergies et des compromis entre les ODD. Cette approche devrait tenir compte des dimensions environnementale, sociale et économique d'une manière équilibrée et adaptée au contexte et renforcer la capacité des pays à produire des données analytiques, à étayer les décisions futures en matière de politiques et d'investissements et à faciliter le dialogue. Elle devrait en particulier faciliter la production de données quantitatives sur les synergies et les compromis et encourager le dialogue multipartite axé sur la définition des niveaux optimaux d'intervention.

50. Pour aider les décideurs, la FAO doit renforcer les capacités des pays à élaborer et à utiliser des outils d'orientation et d'investissement tels que les plans-cadres pour l'élevage, les aider à produire des données analytiques dans le contexte local et continuer à encourager le dialogue multipartite sur les politiques lors des réunions intergouvernementales (Comité de l'agriculture, Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture [CRGAA]²⁵ et forums internationaux traitant de l'élevage [par exemple le Programme mondial pour l'élevage durable²⁶ et la Plateforme des connaissances pastorales²⁷]).

²² <http://www.fao.org/3/CA1177FR/ca1177fr.pdf>.

²³ Mehrabi *et al.* 2020. <https://doi.org/10.1038/s43016-020-0042-9> (en anglais).

²⁴ www.fao.org/3/I9900FR/i9900fr.pdf.

²⁵ <http://www.fao.org/cgrfa/fr/>.

²⁶ <http://www.livestockdialogue.org/> (en anglais).

²⁷ <http://www.fao.org/pastoralist-knowledge-hub/fr/>.